

Paris, le 1^{er} juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sortie progressive de l'épisode caniculaire : le GHR salue le retour à une situation plus normale pour les cafés, hôtels et restaurants, mais alerte sur les conséquences économiques pour les professionnels

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France salue la sortie progressive de l'épisode caniculaire qui a fortement perturbé, ces derniers jours, l'activité des cafés, hôtels, restaurants, traiteurs, restaurateurs mobiles, food trucks et professionnels de l'événementiel.

Cette amélioration était attendue par les professionnels, dont l'activité a été durement affectée par les fortes chaleurs, les alertes orange et rouge, les annulations d'événements, les restrictions locales et la baisse brutale de fréquentation.

L'enquête flash conduite par le GHR du 22 au 25 juin 2026 auprès de **300 professionnels** confirme l'ampleur des difficultés rencontrées : **95 % des répondants indiquent une baisse du chiffre d'affaires sur le service du midi, 87 % sur le service du soir, et 85 % constatent une baisse de fréquentation des terrasses**. L'enquête fait également ressortir un recours accru à la climatisation pour 69 % des établissements et un surcoût énergétique constaté par 74 % des répondants.

Au-delà de la baisse de clientèle, les professionnels ont dû faire face à une véritable désorganisation de leur exploitation : passage d'un double service à un service unique, fermetures ponctuelles faute de clientèle, adaptation des horaires, annulations tardives d'événements, pertes de marchandises déjà achetées ou préparées, et mesures nécessaires pour préserver la santé des équipes.

"Les professionnels des cafés, hôtels et restaurants ont une nouvelle fois fait preuve de responsabilité. Ils ont protégé leurs salariés, adapté leur activité et respecté les décisions prises pour la sécurité des populations. Mais cette séquence a eu un coût économique réel. Quand un événement est annulé la veille, quand une terrasse se vide ou qu'un service disparaît, le chiffre d'affaires perdu ne se rattrape pas », déclare Catherine Quérard, présidente du GHR.

Le GHR ne conteste naturellement pas la nécessité de prendre des mesures de protection lorsque les circonstances l'exigent. Il appelle toutefois les pouvoirs publics à privilégier, chaque fois que possible, des **décisions anticipées, proportionnées, lisibles et concertées**, afin de permettre aux professionnels de s'organiser.

Le GHR a ainsi demandé au Ministre de l'Intérieur qu'un travail soit engagé avec l'État, les préfets, les collectivités territoriales et les assureurs afin de mieux accompagner les entreprises confrontées à ces épisodes climatiques extrêmes, appelés à se répéter, et dont les conséquences économiques sont désormais immédiates pour les établissements.



« La canicule n'est pas seulement un sujet météorologique. Pour nos entreprises, c'est aussi une baisse d'activité, une hausse des coûts, des pertes de marchandises, des salariés à protéger et des décisions d'exploitation à prendre dans l'urgence. Notre responsabilité collective est désormais d'anticiper davantage », ajoute Catherine Quérard.

Le GHR reste mobilisé aux côtés des professionnels pour faire remonter les situations rencontrées sur le terrain et proposer des solutions concrètes permettant de concilier protection des populations, continuité de l'activité économique et préservation des emplois.

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat

National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 12 000 établissements employant 150 000 salariés.



GHR
GROUPEMENT DES HÔTELLERIES
& RESTAURATIONS DE FRANCE